



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, mercredi 26 novembre 2025

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 26 novembre 2025, à 20 h, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean Lapointe, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lauréanne Dion et Myriam Thériault, ainsi que MM. Jean-Pierre Turcotte, Yves Coulombe et Martin Vézina.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à la séance.

M. Yves Coulombe, préfet suppléant par intérim, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'élection

Résolution 2025-11-170

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de nommer la directrice générale, Mme Chantale Cormier comme présidente et secrétaire d'élection.

3. Élections à la préfecture – Durée du mandat

La directrice rappelle que la Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (2024, chapitre 24; projet de loi n° 57, ci-après la « Loi ») a été sanctionnée le 6 juin 2024. Les articles 160 à 164 mentionnent notamment que :

Dès après l'élection générale municipale de 2025, la durée par défaut du mandat des préfets élus par le conseil de la MRC est désormais de quatre ans. Plus précisément, le préfet doit être élu dans les trois mois suivant chaque élection générale, et son mandat se termine à l'élection de son successeur.

Toutefois, le conseil d'une MRC peut prévoir, par résolution prise aux deux tiers des voix, que la durée du mandat du préfet est de deux ans et donc que deux préfets se succèdent dans le cadre d'un cycle de quatre ans. Dans un tel cas, le second préfet doit être élu à la première séance du conseil de la MRC suivant le deuxième anniversaire de l'élection du premier préfet. Une telle résolution doit être adoptée dans les trois mois suivant l'élection générale, mais avant l'élection du préfet. Elle ne peut pas être abrogée et n'est valide que pour un cycle, c'est-à-dire jusqu'à l'élection générale suivante.

4. Élection à la préfecture

La directrice rappelle que les maires intéressés par la préfecture avaient jusqu'au 26 novembre à 20 heures, pour lui signifier leur intérêt et les motifs qui les animent.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Elle procède à l'ouverture de la seule candidature qui lui a été remise, soit celle de M. Jean Lapointe et la déclare admissible.

Résolution 2025-11-171

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean Lapointe à titre de préfet pour un mandat de quatre (4) ans.

Le nouveau préfet remercie les maires pour la confiance qu'il lui manifeste et mentionne qu'il continuera de travailler en équipe avec l'ensemble des élus.

5. Élection à la préfecture suppléante

La directrice rappelle que les maires intéressés par la préfecture suppléante avaient jusqu'au 26 novembre à 20 heures, pour lui signifier leur intérêt et les motifs qui les animent.

Elle procède à l'ouverture de la seule candidature qui lui a été remise, soit celle de M. Yves Coulombe et la déclare admissible.

Résolution 2025-11-172

Sur proposition de M. Martin Vézina, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Yves Coulombe à titre de préfet suppléant pour un mandat de quatre (4) ans.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean Lapointe procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet suppléant par intérim
2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'élection
3. Élections à la préfecture – Durée du mandat
4. Élection à la préfecture
5. Élection à la préfecture suppléante
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 12 novembre 2025
8. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 12 novembre 2025
9. Changement de signataires bancaires
10. Désignation du responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels
11. Détermination de l'Indice des Prix à la consommation (IPC) pour application en 2026
12. Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ) - Entente de développement sectoriel 2026-2029 – Manifestation d'intérêt
13. Fonds Région et Ruralité (FRR) - Adoption des priorités annuelles 2026-2027
14. Formation des pompiers – Désignation d'une nouvelle responsable
15. Bon de réservation d'espaces de visibilité dans les outils touristiques de la MRC – Tarifs 2026
16. Adoption du budget 2026 de la MRC de L'Île-d'Orléans
17. Parcours Les Constellations de l'île – Conception, fabrication et installation d'une signalétique – Octroi d'un mandat
18. Entente de développement culturel 2025-2027 - Réseautage culturel – Octroi d'un mandat



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

19. Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2026
20. Horaire du bureau pendant la période des Fêtes
21. Correspondance
22. Varia
23. Période de questions
24. Levée de la réunion

Résolution 2025-11-173

Sur proposition de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite :

- Du report du point 14. Formation des pompiers – Désignation d'une nouvelle responsable ;

le point 22. Varia demeurant ouvert par ailleurs.

7. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 12 novembre 2025

Résolution 2025-11-174

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 12 novembre 2025, tel que déposé.

8. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 12 novembre 2025

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la séance tenue le 12 novembre 2025.

9. Changement de signataires bancaires

Résolution 2025-11-175

Sur proposition de Mme Myriam Thériault, il est **résolu à l'unanimité** que dorénavant et à compter du 27 novembre 2025, les signataires aux folios 30060 (MRC), 10182 (FLS), 10836 (Tourisme) et 11243 (FLI) de la MRC de L'Île-d'Orléans seront M. Jean Lapointe, préfet et M. Yves Coulombe, préfet suppléant ainsi que Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière.

10. Désignation du responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels

Résolution 2025-11-176

Considérant que la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels mentionne que la personne ayant la plus haute autorité au sein de la MRC, soit le préfet, peut désigner comme responsable un membre de son personnel de direction et lui déléguer tout ou partie de ses fonctions ;

Considérant qu'il y aurait lieu de former un Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels à la MRC ;

Sur proposition de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

- Désigner la directrice générale / greffière-trésorière de la MRC, Mme Chantale Cormier, à titre de responsable de l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels de la MRC de L'Île-d'Orléans;
- Former un Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels à la MRC, lequel sera composé de la directrice générale / greffière-trésorière, Mme Chantale Cormier, l'adjointe à la direction générale, Mme Marie-Maude Chevrier et le responsable du service d'aménagement du territoire, M. Simon Lemieux ;
- Transmettre un avis à la Commission d'accès à l'information.

11. Détermination de l'Indice des Prix à la consommation (IPC) pour application en 2026

Résolution 2025-11-177

Sur proposition de M. Martin Vézina, il est **résolu à l'unanimité** que l'indice des prix à la consommation (IPC) qui sera appliqué pour 2026 soit de 3,3 %.

12. Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ) - Entente de développement sectoriel 2026-2029 – Manifestation d'intérêt

Résolution 2025-11-178

Considérant qu'une des orientations de la Politique culturelle et patrimoniale de l'Île d'Orléans est notamment d'encourager et valoriser le travail des artistes, artisans et organismes artistiques professionnels du territoire ;

Considérant les résultats obtenus dans le cadre de l'entente 2023-2026 entre le Conseil des Arts et des Lettres du Québec et les MRC de la Capitale-Nationale, dont celle de L'Île-d'Orléans ;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler ladite entente et d'y dédier un budget bonifié pour les années 2026-2029 ;

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Myriam Thériault et **résolu à l'unanimité** :

- Que la MRC de L'Île-d'Orléans soit partie prenante de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des municipalités régionales de comté de la Capitale-Nationale 2026-2029 et de désigner le préfet, M. Jean Lapointe, et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à titre de signataires ;
- De réserver une enveloppe budgétaire de 15 000 \$ par année à même les priorités annuelles du Fonds Régions et Ruralité.

13. Fonds Région et Ruralité (FRR) - Adoption des priorités annuelles 2026-2027



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité Régionale
de Comté de l'Île d'Orléans**

Les Priorités annuelles du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2026-2027 ont été discutées lors des rencontres de travail du Conseil sur le budget les 22 octobre, 19 et 26 novembre.

Résolution 2025-11-179

Sur proposition de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les priorités annuelles du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2026-2027, telles que déposées.

14. Formation des pompiers – Désignation d'une nouvelle responsable

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

15. Bon de réservation d'espaces de visibilité dans les outils touristiques de la MRC – Tarifs 2026

Résolution 2025-11-180

Considérant la Politique de visibilité adoptée par le Conseil de la MRC via la résolution 2024-11-151 ;

Considérant qu'un projet de Bon de réservation d'espaces de visibilité dans les outils touristiques pour l'année 2026 a été présenté aux membres du Comité tourisme ;

Considérant que les membres du Comité Tourisme recommandent au Conseil d'adopter ledit Bon de réservation d'espaces de visibilité pour l'année 2026, version du 26 novembre 2025 ;

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Bon de réservation d'espaces de visibilité dans les outils touristiques de la MRC pour l'année 2026, version du 26 novembre 2025.

16. Adoption du budget 2026 de la MRC de L'Île-d'Orléans

Le Conseil de la MRC s'est rencontré les 22 octobre, 19 et 26 novembre 2025 afin de travailler sur le budget.

Résolution 2025-11-181

Il est proposé par M. Yves Coulombe et **résolu à l'unanimité** d'adopter le budget 2026 pour la MRC de L'Île-d'Orléans tel que présenté.

REVENUS POUR L'ANNEE 2026

Quote-part - Fonctionnement	1 229 828 \$
Quote-part – PGMR	968 289
Fonds Régions et Ruralité (FRR)	791 243
FRR volet 3 signature	100 000
Partage des ressources naturelles	64 000
AEQ – Développement économique	102 513
AEQ – Développement touristique	89 938
SIQ (loyer poste police)	92 000
Redevances PGMR	545 781
Intérêts - banque et placements	5 000
Évaluation municipale – Revenus municipalités	343 100



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Incendie – entente inter municipale incluant la formation des pompiers	220 031
Journal Autour de l'Île – Revenus municipalités	59 856
MCC – Programme d'aide à la restauration	192 120
MCC – Entente développement culturel	29 664
PNAAT – intégration OGAT schéma	69 306
PRMHH	52 580
ATCL – conseillère et projets	169 347
TQ – Transport collectif et adapté	235 000
Subventions SHQ (PAD)	25 000
Opportunités publicitaires	123 000
Québec région gourmande	62 500
Petits Ambassadeurs	27 500
MCC – Remboursement prêt	38 700
SPA	19 195
Grand total - Revenus	5 655 491 \$

DEPENSES POUR L'ANNEE 2026

Salaires	1 041 528 \$
Cotisations de l'employeur	192 000
Frais déplacements employés	15 278
Téléphones MRC et accueil touristique	4 500
Internet MRC et accueil touristique	8 000
Frais comptables (vérification)	48 240
Frais légaux	15 000
Rémunération des maires et préfet	62 034
Cotisations de l'employeur et CARRA – Élus	11 510
Déplacements des Maires	3 500
Formation, congrès Élus	17 561
Formation, colloques urbanisme	7 000
Activités culturelles	8 300
Loyers	41 739
Ménage bureaux	3 616
Assurances feu resp civile et hameçonnage	13 033
Quote-part FQM	12 318
Électricité - Accueil touristique	3 761
Entretien du terrain – Accueil touristique	4 330
Entretien, alarme, taxes mun., divers	7 000
Déneigement – Accueil touristique	5 349
Guide touristique – Conception, impression et carte multifonction	56 040
Adhésions DQC	11 463
FRR volet 3 Signature	120 000
Entente développement culturel	59 328
Programme d'aide restauration	300 000
AEQ – Développement économique	102 513
AEQ – Développement touristique	89 938
Ententes sectorielles régionales	46 983
Développement social	26 500
Amélioration des milieux de vie	50 000
Vitalité économique	75 000
Dynamisme culturel	33 000
Ruralité	15 600
Aménagement et mise en valeur du territoire	20 000
Mise en valeur du patrimoine	63 018
Protection de l'environnement	42 366
Assistance technique (administration)	6 961
Assistance technique (urbanisme)	10 933
Fournitures bureau et frais de poste	5 400
Équipement bureau, entre, infor., serv gérés	30 000
Photocopieur (locations) et photocopies	6 601



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Fonds contingence	7 000
Frais bancaires et Visa (tourisme)	7 000
Enlèvement & transport des ordures	350 658
Col. Et compostage (AP) feuilles	95 990
Collecte et traitement des encombrants	118 000
Contrat d'incinération/biométhanisation	335 513
Collecte sélective	424 681
Sacs résidus alimentaires	32 000
Location, transport des conteneurs recyc.	27 000
Gestion des écocentres	74 000
Bacs, dépôt mun, méga, compt.	13 000
Comp, pubs, pro. hygiène, poste, calend.	13 000
PGMR – Chargé de projet + AVA	73 828
PGMR – Forma.,dépla., cell, formation	1 400
Évaluation municipale	343 100
Site Web Altus	13 364
Journal Autour de l'Île	59 856
TQ – Transport collectif et adapté	235 000
SHQ (PAD)	25 000
MCC – Remboursement prêt	38 700
SPA	19 195
Québec région gourmande	62 500
Petits Ambassadeurs	27 500
ATCL – conseillère et projets	169 347
PRMHH	<u>52 580</u>
Sous total	5 316 453 \$

Sécurité publique (police & incendie)

Ass. Incendie & responsabilité	11 501 \$
Enlèvement neige	7 805
Entretien, plomberie, électr. électrogène	4 249
Entretien réparation – bâtiment	15 000
Contrat alarme incendie	983
Entretien ménager	17 600
Entretien terrain, fleurs etc.	4 800
Électricité	14 905
Taxes municipales	3 648

Protection incendie

Coordonnateur (contrat)et secu. civile	24 829
Réseau communication CdB – ÎO	5 702
Sécurité civile applications	7 985
Incendie – entente inter municipale incluant la formation des pompiers	<u>220 031</u>
Sous total	339 038 \$

Grand Total – Dépenses **5 655 491 \$**

17. Parcours Les Constellations de l'île – Conception, fabrication et installation d'une signalétique – Octroi d'un mandat

Résolution 2025-11-182

Attendu que la MRC a transmis le 3 octobre 2025 un appel d'offres sur invitation ainsi qu'un addenda pour des services professionnels en conception, fabrication et installation d'une signalétique pour les parcours Les Constellations de l'île auprès de sept (7) firmes ;

Attendu que quelques firmes ont décliné l'invitation et que la MRC a reçu, dans le cadre de cet appel d'offres, trois (3)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

propositions conformes aux exigences édictées dans le devis d'appel d'offres ;

Attendu que les trois (3) propositions conformes ont été évaluées par un comité spécifiquement créé pour ce mandat selon une grille d'évaluation fournie dans l'appel d'offres et un système à deux enveloppes ;

Attendu que les trois (3) firmes, soit Kalitec, Studio Overall et Arium ont obtenu plus de 70 points sur 100 (Enveloppe A : évaluation qualitative) et que le comité a procédé à l'ouverture des enveloppes B contenant le prix ;

Attendu qu'à la suite de l'ouverture des enveloppes B, un pointage final et un rang ont été attribués à chacune des trois (3) firmes ;

Attendu que lesdites firmes ont obtenu le pointage final suivant :

Soumissionnaires	Évaluation qualitative (A)	Prix (B)	Pointage final	Rang final
Kalitec	92	53 740 \$	26,42	1
Studio Overall	98	86 300 \$	17,15	2
Arium	91	97 880 \$	14,41	3

Attendu que la firme ayant obtenu le pointage final le plus élevé est Kalitec ;

En conséquence, il est proposé par Mme Lauréanne Dion et **résolu à l'unanimité** :

- D'octroyer le contrat à Kalitec pour des services professionnels en conception, fabrication et installation d'une signalétique pour les parcours Les Constellations de l'île, moyennant des honoraires de 53 740 \$ (excluant les taxes applicables), conformément aux documents d'appel d'offres et à leur soumission du 28 octobre 2025, à même la subvention obtenue dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) de la région touristique de Québec et à la suite de la convention intervenue entre la ville de Québec et la MRC le 25 août 2021 ;
- Que copie de la présente résolution soit transmise à l'ensemble des soumissionnaires ayant déposé une offre de services dans le cadre de cet appel d'offres.

18. Entente de développement culturel 2025-2027 - Réseautage culturel – Octroi d'un mandat

Résolution 2025-11-183

Considérant la réception de l'offre de services de *Conjoncture Affaires publiques* pour la conception et la dispense de la conférence *Comment devenir incontournable* lors d'une activité de réseautage culturel organisée par la MRC ;

Considérant que le projet présenté rencontre l'objectif *Pérennité et rayonnement : Soutien au développement de*



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale
de Comté de l'Île d'Orléans

Erreur d'impression, suite p. 2874.

Chantal Cormier.

[Signature]

[Large diagonal line across the page]

partenariats locaux et Soutien aux artistes de l'Entente de développement culturel 2025-2027 de la MRC ;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Pierre Turcotte et **résolu à l'unanimité** d'octroyer un mandat de 1 089 \$ (plus les taxes applicables) à *Conjoncture Affaires publiques* pour la conception et la dispense en janvier 2026 de la conférence *Comment devenir incontournable*.

19. Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2026

Résolution 2025-11-184

Sur proposition de Mme Myriam Thériault, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2026, tel que déposé, étant convenu que celui-ci sera publié sur le site Web de la MRC et aux endroits habituels de diffusion (babillards à la MRC et près des boîtes postales).

20. Horaire du bureau pendant la période des Fêtes

Résolution 2025-11-185

Sur proposition de M. Martin Vézina, il est **résolu à l'unanimité** que les bureaux de la MRC soient fermés du 24 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

21. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

22. Varia

Aucun sujet n'est discuté.

23. Période de question

Aucune question n'est posée.

24. Levée de la réunion

Résolution 2025-11-186

Sur proposition de Mme Myriam Thériault, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20 h 27.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : mercredi 10 décembre 2025 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier

Chantale Cormier
Directrice générale-Greffière-trésorière

Jean Lapointe
Préfet

Procès-verbal de la Municipalité Régionale
de Comté de l'Île d'Orléans

